

# CANADA

**DÉCLARATION DE LA  
GOUVERNEURE SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LE CANADA  
BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT  
ASSEMBLÉE ANNUELLE 2019  
8 MAI 2019, SARAJEVO (BOSNIE-HERZÉGOVINE)**

J'aimerais, au nom du Canada, exprimer ma gratitude à l'égard du gouvernement de Bosnie-Herzégovine, qui accueille cette 28<sup>e</sup> Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Le Canada considère la BERD comme un partenaire efficace pour le développement, qui joue un rôle important dans la promotion d'une économie mondiale inclusive, durable, ouverte et résiliente. Fidèle à son mandat, qui lui donne pour mission de mettre en place des économies de marché performantes, la BERD a, depuis sa création, en 1991, un impact considérable sur la transition dans ses pays d'opérations. L'année dernière a été couronnée de succès pour la BERD, une fois de plus. Le Canada se réjouit des bonnes performances de la Banque en matière d'investissement, et notamment de l'importance des capitaux privés mobilisés au service du développement.

À l'heure où la BERD regarde vers l'avenir et s'apprête à définir ses priorités stratégiques jusqu'en 2025 et la contribution qui sera la sienne aux Objectifs pour le développement durable à l'horizon de 2030, le Canada encourage la Banque à privilégier les opérations consacrées aux pays et aux secteurs dont les besoins en termes de transition sont les plus importants, favorisant l'égalité des genres et soutenant la transition vers une économie verte. Le Canada invite en outre la Banque à travailler de plus en plus en collaboration avec d'autres banques multilatérales de développement, pour atteindre des objectifs qui seraient hors de portée d'une institution agissant seule, comme le fait d'accroître sensiblement le volume des investissements privés au service du développement.

Le Canada encourage par ailleurs la BERD à **consacrer en priorité ses ressources aux secteurs qui en ont le plus besoin**. À mesure que la Banque s'acquitte de sa mission et que les écarts de transition diminuent dans ses pays d'opérations, elle doit investir là où elle aura le plus d'impact et où son action est conforme au principe d'additionnalité. Le Canada est très favorable à l'accroissement des investissements de la BERD dans la région SEMED. Nous nous réjouissons du début des opérations au Liban, en Cisjordanie et à Gaza en 2018. Le Canada a le plaisir de travailler avec le Maroc, la Jordanie et la Tunisie dans le cadre de son groupe de pays au sein de la Banque. Le Canada est également très favorable à l'engagement fort de la BERD en Ukraine.

La Politique d'aide internationale féministe du Canada est consacrée au renforcement du pouvoir des femmes et des filles, condition essentielle à l'émergence d'un monde plus pacifique, inclusif et prospère. Le Canada soutient fermement les efforts déployés par la BERD pour permettre aux femmes d'avoir plus facilement accès au financement, à un soutien professionnel, à l'emploi, à la formation et aux services. Le Canada félicite la Banque pour les mesures concrètes qu'elle prend afin d'intégrer la dimension de genre dans ses opérations, notamment en suivant les données relatives à l'égalité des genres au niveau institutionnel, en faisant figurer la problématique du genre dans ses stratégies par pays et par secteur, et en travaillant avec le secteur privé pour que les

femmes puissent profiter des opportunités économiques sur un pied d'égalité. Nous avons la conviction que ces actions auront un impact considérable dans la lutte contre les obstacles systémiques auxquels sont confrontées les femmes et les filles dans les pays où la Banque investit. Le Canada encourage la Banque à explorer les domaines dans lesquels elle pourrait faire davantage pour **promouvoir des opérations favorables à l'égalité des genres**, et, en particulier, pour jouer un rôle de leader dans des secteurs qui ne sont pas encore totalement acquis aux effets transformateurs de l'intégration de la dimension du genre, tels que ceux des infrastructures, de l'extraction minière et de l'énergie.

Le Canada reconnaît le besoin urgent d'une action au niveau mondial pour limiter les conséquences du changement climatique, tout en favorisant une croissance économique à long terme qui fonctionne pour tous. Le Canada invite la BERD à collaborer avec d'autres banques multilatérales de développement à la mise en place d'une **démarche systémique coordonnée de lutte contre le changement climatique et de soutien à la transition vers des économies faiblement carbonées**. Le Canada apprécie beaucoup la réponse rapide de la BERD à l'appel en faveur de l'action climatique, donnant notamment la priorité à la mobilisation de fonds privés pour des activités d'adaptation et d'atténuation climatiques. Les investissements verts de la Banque ont une fois de plus atteint un excellent niveau. Le Canada se réjouit de l'adoption par la BERD d'une nouvelle Stratégie sectorielle pour l'énergie, aux termes de laquelle elle s'engage notamment à renoncer aux investissements dans le charbon, à mettre l'accent sur la décarbonation des systèmes énergétiques et à promouvoir l'inclusion et l'égalité des genres dans le secteur énergétique.

Enfin, il est de plus en plus souvent admis que les banques multilatérales de développement peuvent avoir davantage d'impact si elles travaillent ensemble, en tant que système, comme le souligne le rapport du Groupe de personnalités éminentes du G20 paru en octobre 2018 sous le titre « *Making the Global Financial System Work for All* » (Rendre le système financier mondial efficace pour tous). Le Canada invite la **BERD, ainsi que les autres banques multilatérales de développement, à travailler de plus en plus comme un système**. On notera d'ailleurs que des actionnaires ont appelé ces banques à adopter une démarche coordonnée à l'échelle du système afin de mobiliser des fonds privés en faveur du développement, notamment en contribuant à la création d'une catégorie d'actifs sous forme d'infrastructures. Le Canada prend acte des mesures concrètes prises par la BERD pour mettre sa profonde connaissance du financement par le secteur privé au service du système dans son ensemble, notamment en développant le recours à certaines solutions de financement innovantes.

Le Canada estime que la BERD devrait ancrer son Cadre stratégique et capitalistique dans le contexte plus large du système constitué par les banques multilatérales de développement. Nous sommes favorables à un débat sur le mandat et les exigences en termes de fonds propres de la Banque, notant que celle-ci a fait des progrès considérables au cours des vingt-cinq dernières années dans la réalisation de son mandat en faveur de la transition en Europe centrale et orientale. La Banque ayant constaté qu'elle disposait d'un capital excédentaire non négligeable dans le cadre de son mandat actuel, nous estimons que toutes les options devraient être mises sur la table, y compris celle consistant à rembourser aux actionnaires une part de leur apport via le versement d'un dividende spécial.

J'aimerais, au nom du Canada, remercier le Président Suma Chakrabarti, ainsi que le personnel, la direction et le Conseil d'administration de la BERD, pour leur engagement sans faille en faveur d'une croissance économique qui profite à toutes et à tous.

Katharine Rechico  
Gouverneure suppléante par intérim représentant le Canada